



Madame la ministre de l'Éducation,
du Loisir et du Sport,
Citoyennes et citoyens de
notre communauté,

C'est avec plaisir que je vous présente le rapport annuel 2011-2012 de la Commission scolaire de la Beauce-Etchemin (CSBE). Encore une fois, vous constaterez que les décisions du conseil des commissaires témoignent du dynamisme et de l'entrepreneuriat de la population de la Beauce et des Etchemins.



Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs
les Commissaires,

Au nom des employés de la CSBE, je suis très fier de vous présenter les services rendus à notre clientèle étudiante en 2011-2012. Pour desservir plus de 16 600 élèves, nous comptons sur 2 700 employés dédiés et engagés à leur réussite.

MESSAGE DU PRÉSIDENT

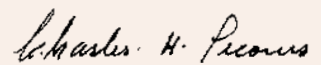
Dans le dossier du redéploiement de la clientèle des écoles de Saint-Georges, nous avons pris le temps d'être à l'écoute de la population de cette municipalité et de celles environnantes. Dans le but de bien desservir sa clientèle, des soirées d'information et de consultation nous auront permis d'élaborer une offre de service qui répond aux besoins de sa population.

La tenue des Assises régionales sur la persévérance scolaire en Chaudière-Appalaches aura été un autre fait marquant en 2011-2012. Avec la concertation des différents partenaires socioéconomiques, communautaires, municipaux et gouvernementaux, les quatre commissions scolaires de notre région ont uni leurs efforts pour l'amélioration de la persévérance scolaire grâce à la participation de plus de 200 personnes.

Également, nous avons amorcé, cette année, une vaste analyse sur le regroupement de nos services informatiques

avec la Commission scolaire des Appalaches et la Commission scolaire de la Côte-du-Sud. Avec ces mêmes commissions scolaires, nous analysons parallèlement la possibilité de regroupement de services administratifs ou de fusion de commissions scolaires. Cette analyse se terminera à l'automne prochain et des orientations seront prises ultérieurement. Comme vous pouvez le constater, le conseil des commissaires a le souci de la saine gestion des deniers publics et cette action est en continuité au plan d'action *Pour un renouvellement des commissions scolaires*.

Je voudrais enfin remercier et féliciter mes collègues commissaires ainsi que tout le personnel de la CSBE pour l'excellent travail effectué dans un contexte budgétaire plus que difficile.


Charles-Henri Lecours
Président

MESSAGE DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

Vous trouverez, à l'intérieur de ce rapport annuel, le bilan du Plan stratégique 2007-2012 et celui de la Convention de partenariat 2010-2012 qui a été conclue avec le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS).

Pour l'atteinte de nos objectifs, nous avons eu une excellente collaboration de nos établissements, par le biais des conventions de gestion et de réussite éducative, et de nos services administratifs.

Un dossier marquant cette année a été celui du redéploiement de la clientèle à Saint-Georges. Ces changements ont été réalisés dans le but d'offrir le meilleur service à l'élève et de maximiser chaque mètre carré mis à notre disposition. La collaboration de chaque acteur fut primordiale et elle est à souligner.

Par l'adoption de notre nouveau Plan stratégique 2012-2016, nous voulons inspirer l'élève pour qu'il s'engage à développer son plein potentiel. Avec une passion pour l'éducation, nous atteindrons nos objectifs. De plus, nous avons élaboré une nouvelle convention de partenariat avec le MELS qui nous permettra de nous situer à l'égard des cinq buts de la ministre.

Je remercie sincèrement tout le personnel de la CSBE, les membres du conseil des commissaires, ainsi que tous nos partenaires pour leur contribution à notre mission éducative en Beauce-Etchemins.


Normand Lessard
Directeur général



ORIENTATION 1

Un but partagé :
la réussite éducative de chaque élève

OBJECTIF 1

Soutenir le personnel des établissements dans la mise en œuvre de stratégies d'intervention particulières pour accroître le taux de réussite à la compétence à lire

Formation continue en français au préscolaire et au primaire

Les Services éducatifs croient que la réussite de l'élève est directement liée à la mobilisation de tous les acteurs scolaires.

En 2011-2012, l'équipe des conseillers pédagogiques, dans sa recherche d'interventions efficaces pour l'enseignement et l'apprentissage de la compétence à lire, s'est soucié d'accompagner le personnel enseignant du préscolaire et du primaire en :

- favorisant des pratiques gagnantes reconnues par la recherche;
- privilégiant la pratique réflexive (engagement dans un processus d'auto-observation et d'autoréflexion, mais aussi de réflexion avec des collègues);
- développant une collaboration avec et entre les intervenants du milieu;
- assurant la continuité et la cohérence dans les interventions;
- se collant à la réalité du milieu scolaire.

Dans un esprit de continuité et de cohérence avec la recherche, les formations et l'accompagnement auprès du personnel enseignant ont permis de poursuivre la mise en place de pratiques gagnantes déjà amorcée en 2010-2011, dont voici quelques grands thèmes :

- les orthographes approchées et la conscience phonologique;
- l'animation et l'exploitation du livre en classe;
- l'enseignement explicite des stratégies de lecture;
- l'enseignement explicite de la grammaire;
- les ateliers de correction en écriture;
- le continuum en lecture;
- la conjugaison;
- les 5 au quotidien (dispositifs à mettre en place pour l'apprentissage de la lecture).

Avec l'arrivée des tableaux numériques interactifs (TNI) et des iPad dans les classes, les conseillers pédagogiques ont offert de l'accompagnement au personnel enseignant afin d'en maximiser l'utilisation pour de meilleurs apprentissages et une plus grande réussite des élèves.

Projet de partenariat avec l'Université de Sherbrooke

L'enseignement-apprentissage de la littératie au premier cycle du primaire est un sujet qui intéresse particulièrement le personnel enseignant. Trois journées de formation données par madame Marie-France Morin, professeure à l'Université de Sherbrooke, accompagnée de conseillères pédagogiques, ont permis à 25 enseignants de participer à des journées de réflexion offertes par la Chaire de recherche sur l'apprentissage de la lecture et de l'écriture chez le jeune enfant.

Pour faire suite aux résultats de recherche concernant la littératie au premier cycle, le personnel enseignant a tenté de dégager des pistes d'action favorisant un changement au niveau de son approche. Il s'est engagé dans une mise à l'essai de pratiques gagnantes en lien avec l'enseignement-apprentissage de la littératie. Cette mise à l'essai a contribué à développer le sens critique du personnel enseignant en regard du matériel facilitant la mise en place de pratiques innovantes. Une communauté d'apprentissage a permis à ce personnel d'échanger et de se soutenir tout au long du projet.

Le personnel enseignant a été très engagé dans la mise à l'essai de pratiques gagnantes et il a pu constater que les résultats obtenus étaient très positifs. De ce constat est né le désir de continuer à adopter des pratiques innovantes, en se référant à l'expérimentation vécue.

Plan d'action en français – adaptation scolaire

Divers perfectionnements en français furent offerts au personnel enseignant, notamment aux orthopédagogues, en lien avec la clientèle d'adaptation scolaire. Les thèmes abordés étaient : le processus du langage écrit et le trouble spécifique, l'enseignement explicite en lecture, la fluidité en lecture, la progression des apprentissages ainsi que l'enrichissement du vocabulaire.

Suivi au Plan d'action sur la lecture du MELS

Les bibliothèques scolaires et l'embauche de bibliothécaires scolaires

Depuis 2004, le *Plan d'action sur la lecture à l'école* du MELS soutient et encourage fortement l'amélioration des collections de nos bibliothèques scolaires, tant au primaire qu'au secondaire.

Fonds documentaires en titres et en exemplaires au primaire

Année	Nombre de titres	Nombre d'exemplaires	Nombre de titres par élève
2004	192 565	213 272	20,1
2012	231 073	258 507	25,9
Augmentation	38 508	45 235	5,8

En novembre 2004, 29 des 53 bibliothèques au primaire (54,7 %) atteignaient la norme minimale fixée par la commission scolaire, soit :



Clientèle de l'école	Norme minimale
125 élèves et moins	2 500 titres
Entre 125 et 299 élèves	3 500 titres
300 élèves et moins	12 titres/élève

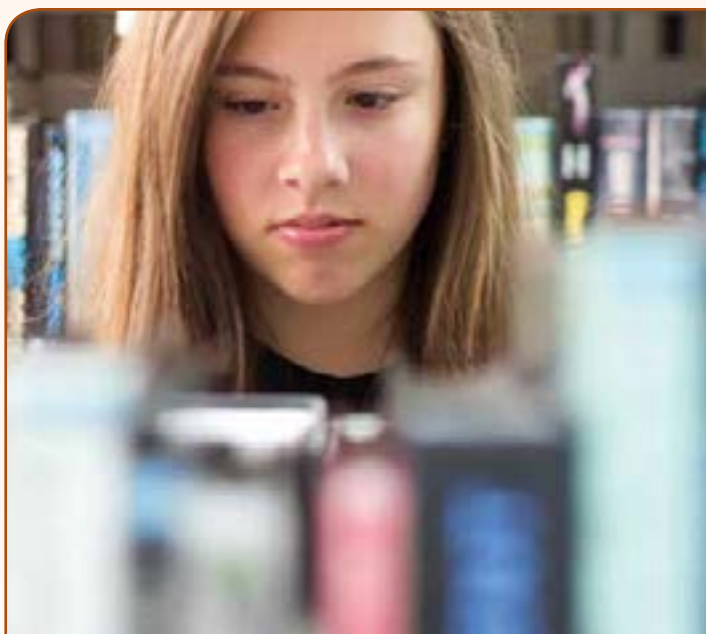
En juin 2012, 51 des 53 bibliothèques au primaire (96,2 %) répondaient à cette exigence minimale.

Fonds documentaire en titres au secondaire

Année	Nombre de titres	Nombre de titres par élève	Moyenne de prêts par élève
2004	85 196	11,65	9,91
2012	101 993	17,41	20,44
Augmentation	16 797	5,76	10,53

Au secondaire, pour l'ensemble de nos huit écoles, nous obtenons une moyenne générale de 99,5% pour l'atteinte de notre exigence minimale qui est de 12 titres par élève. Six écoles sur huit dépassent l'exigence minimale. Le tableau précédent nous démontre que depuis 2004-2005, le nombre de prêts de volumes par élève a plus que doublé.

La mise en place d'une période de 15 minutes de lecture quotidienne dans les écoles du secondaire et du primaire, de même que le renouvellement constant des fonds documentaires et la promotion de la littérature jeunesse en classe ont des répercussions positives au niveau des habitudes de lecture chez les jeunes.



L'embauche de bibliothécaires scolaires

En plus des allocations qui permettent l'acquisition de nouveaux volumes pour les bibliothèques scolaires, le *Plan d'action sur la lecture à l'école* du MELS favorise aussi l'embauche de bibliothécaires au sein des différentes commissions scolaires. L'équipe de techniciens en documentation peut maintenant compter sur la collaboration de deux bibliothécaires scolaires. L'arrivée de ces deux professionnelles a permis la réalisation d'activités de plus grande envergure en 2011-2012 :

- production d'un rapport sur la situation générale des bibliothèques pour les écoles primaires et les écoles secondaires afin d'orienter les actions à venir;
- offres d'activités d'animation pour les élèves des 2^e et 3^e cycles du primaire. L'activité *Quel genre de lecteur se cache en toi* a été présentée auprès de 70 groupes d'élèves, répartis dans 22 écoles de notre commission scolaire. Ces élèves ont pu se questionner et réfléchir afin d'identifier leurs intérêts personnels comme lecteurs;
- réorganisation des fonds documentaires et des bibliothèques des huit écoles du secteur Sartigan touchées par le redéploiement des clientèles scolaires du primaire et du secondaire. Près de 10 000 volumes ont été changés d'endroit afin de mieux correspondre aux capacités et aux intérêts des lecteurs.

Chez nous, nous croyons fortement que la lecture est un facteur déterminant dans la réussite de nos élèves et qu'il est important d'offrir à notre clientèle une grande variété de livres en s'assurant de la qualité des lectures mises à la disposition de nos élèves, petits et grands.

OBJECTIF 2

Contribuer au maintien et à l'amélioration de la persévérance scolaire, surtout celle des garçons

Programme de dépistage précoce des habiletés sociales

À la CSBE, il est essentiel que chaque enfant puisse évoluer et grandir dans un milieu où il se sent bien. Afin d'accompagner les petits dans le développement de leurs habiletés sociales, l'équipe d'intervenantes et d'intervenants de Passe-Partout ainsi que le personnel enseignant de la maternelle utilisent un outil de dépistage qui permet de porter un regard particulier sur chaque enfant qu'ils reçoivent.

En 2011-2012, l'outil a été utilisé dans tous les groupes des enfants inscrits à Passe-Partout et dans 27 groupes de la maternelle. Plus de 300 enfants ont bénéficié d'un accompagnement privilégié, ce qui leur a permis de vivre des relations plus harmonieuses avec leurs pairs. Pour ces petits, cela fait toute la différence. Le personnel impliqué apprécie la formation accompagnant le développement de l'implantation du programme de dépistage précoce des habiletés sociales. Ces formations lui permettent d'élargir son répertoire d'interventions. Chaque enfant peut ainsi recevoir ce dont il a besoin pour continuer de s'épanouir dans son milieu scolaire tout en développant des relations agréables et enrichissantes.



Afin de pousser plus loin notre réflexion sur l'importance d'agir tôt auprès des enfants ayant des besoins particuliers, nous avons eu le privilège d'accueillir monsieur Égide Royer, reconnu mondialement pour son implication ainsi que sa grande expertise en ce qui a trait à la persévérance scolaire et à l'intervention précoce. Cette rencontre avec monsieur Royer a permis de réunir plus de 75 personnes provenant du monde du préscolaire de même que plusieurs directions d'école. Les propos de monsieur Royer ont confirmé, une fois de plus, l'importance de poursuivre l'implantation du programme de dépistage précoce auprès de notre jeune clientèle de Passe-Partout et de la maternelle.

Les garçons à l'école

La réussite scolaire doit être accessible à tous les élèves, garçons ou filles. Afin de s'assurer que chaque enfant bénéficie d'un enseignement qui répond à ses besoins, des formations et de l'accompagnement ont été offerts au personnel enseignant du primaire. L'objectif poursuivi était d'amener le personnel enseignant à réfléchir sur les activités d'apprentissage offertes aux élèves afin de les analyser à la lumière de la recherche pour une intervention ciblée et plus efficace. Un regard particulier a été porté sur les garçons et a ainsi donné naissance à un répertoire d'actions possibles à mettre en place pour favoriser la réussite de tous les élèves en lecture, en écriture et en mathématique. Les réflexions ont aussi porté sur la gestion de classe et les activités offertes à l'ensemble de l'école.

En 2011-2012, plus de dix enseignantes provenant de six écoles ont participé aux activités de formation et d'accompagnement proposées. Leur enthousiasme s'est propagé et a contaminé quatre équipes-écoles (près de 50 enseignants) qui désirent maintenant s'engager dans cette démarche de réflexion. Leurs actions favorisent ainsi non seulement la réussite d'un plus grand nombre d'élèves, mais elles permettent également aux garçons et aux filles de relever des défis riches et stimulants correspondant à leurs intérêts et leurs besoins.

Taux de persévérance scolaire des élèves au secteur des jeunes

Le taux de persévérance réfère aux élèves qui ont obtenu un diplôme ou une qualification ou qui poursuivent leurs études, que ce soit au secteur des jeunes, à l'éducation des adultes ou à la formation professionnelle. Le taux de persévérance scolaire déterminé par le MELS pour l'année 2010-2011 est de 86,0 %.

Diplomation au secteur de la formation professionnelle

Au cours de l'année 2011-2012, 64 % des élèves ont reçu un diplôme d'études professionnelles. Il s'agit d'une baisse de 8 % par rapport à l'année 2010-2011. Pour la clientèle âgée de moins de 20 ans, 68 % des élèves ont obtenu leur diplôme, soit 10 % de moins qu'en 2010-2011. Enfin, pour la clientèle âgée de 20 ans et plus, le taux de diplomation a été de 61 %, soit 9 % de moins que l'année 2010-2011. C'est dans un contexte de plein emploi que nous obtenons ces taux de diplomation.

Au cours des prochaines années, dans le cadre de la convention de partenariat, la formation professionnelle contribuera à l'atteinte du But 1 visant l'augmentation de la diplomation et de la qualification avant l'âge

de 20 ans. Nous garderons également le cap sur la diplomation de nos élèves de 20 ans, qui comptent pour 50 % de notre nouvelle clientèle. C'est dans ce cadre que nous travaillerons à améliorer la diplomation dans les années à venir.

Profil de l'élève en formation professionnelle

Pendant l'année scolaire 2011-2012, nous avons procédé à la mise à jour du profil de l'élève en formation professionnelle. Ce nouveau portrait nous permet de dire que la satisfaction des élèves est élevée par rapport aux centres. Il y a 94 % des élèves qui se disent bien intégrés, 88 % qui trouvent l'atmosphère agréable et 88 % considèrent que les méthodes pédagogiques facilitent l'apprentissage. Parmi les élèves ayant répondu au sondage, seulement 37 % affirment avoir toujours aimé l'école.

Le portrait des élèves nous permet de mieux identifier les difficultés vécues par nos élèves, de leur offrir des services plus adaptés à leur situation et de favoriser ainsi la persévérance scolaire et la diplomation.

Une passerelle favorisant le passage de la formation axée sur l'emploi (FMS) vers la formation professionnelle et un PréDEP (prédiplôme d'études professionnelles)

Pour une deuxième année consécutive, deux projets, soit le PréDEP et la passerelle CFMS-DEP, ont permis de promouvoir la formation professionnelle en plus de favoriser la persévérance scolaire, ce qui, éventuellement, favorisera l'augmentation de la diplomation. Le PréDEP s'adresse à des élèves de la 3^e et 4^e année du secondaire à risque de décrochage bien qu'ils aient la capacité de réussir en formation professionnelle. Quarante-trois jeunes ont donc suivi 225 heures en formation professionnelle au cours desquelles ils ont mis en application les notions apprises au secondaire. C'est une augmentation de 34 élèves par rapport à l'année d'expérimentation de 2010-2011. La passerelle CFMS-DEP s'adresse à des élèves du 1^{er} cycle du secondaire en formation à un métier semi-spécialisé. En 2011-2012, 11 jeunes ont suivi 375 heures en formation professionnelle. Ce programme leur ouvre la porte de l'un des DEP accessibles par la passerelle.





OBJECTIF 3

Soutenir la mise en œuvre des pratiques visant la réussite des élèves

PLAN DE FORMATION AU SECTEUR DES JEUNES

Robotique

L'année scolaire 2011-2012 a été très fructueuse au niveau des activités en robotique. Plusieurs projets dans différentes matières ont été élaborés, que ce soit à partir d'une trousse de science en lien avec l'électricité ou encore en mathématique.

Le nombre d'enseignants impliqués dans ce projet de recherche et de développement en robotique est passé de six à douze et ces derniers provenaient de huit écoles différentes. Les activités s'adressaient à des élèves de la 1^{re} à la 6^e année. Ce sont plus de 300 élèves qui ont pu ainsi profiter d'un enseignement favorisant la motivation et l'engagement. Le matériel utilisé a été acheté par la commission scolaire et prêté à ces enseignants.

Pour une deuxième année consécutive, l'équipe d'enseignants et de conseillers pédagogiques a bénéficié de l'accompagnement d'une chercheuse et professeure à l'Université McGill. Cela a permis d'assurer une continuité dans la poursuite des travaux amorcés en 2010-2011 pour ce qui est de l'investigation raisonnée et de la motivation des enseignants et des élèves. Analyser un problème, se poser des questions, émettre des hypothèses, trouver des solutions et les partager à l'aide du « knowledge forum » sont des exemples d'activités vécues grâce à ce projet.

Une trousse de livres regroupant différents genres littéraires en lien avec les robots a été créée et mise à la disposition des enseignants. Cette trousse, constituée d'une douzaine de livres, a circulé tout au long de l'année entre les enseignants et a suscité énormément d'intérêt chez les élèves.

Plusieurs élèves regroupés en équipes ont participé à l'amicale de robotique au Musée de la civilisation qui a eu lieu le 13 avril 2012. La compétition amicale, sous le thème de *Défi MAYA 2012 : La fin du Monde* a rassemblé deux équipes de l'école le Tremplin, une équipe de l'école Kennebec ainsi qu'une équipe de l'école De Léry-Monseigneur-De Laval. Ce fut une très belle expérience. Devant l'engagement des enseignants et la motivation des élèves, nous ne pouvons que poursuivre le déploiement d'un tel projet en 2012-2013 pour la réalisation de la phase 3. De plus, nous croyons qu'il serait intéressant d'organiser une compétition à la CSBE afin de démontrer le savoir, le savoir-faire et le savoir être de nos élèves en robotique.

École éloignée en réseau (ÉÉR)

Depuis huit ans, la mise en réseau de classes, d'enseignants et d'élèves à la CSBE ne cesse de prendre de l'ampleur. C'est dans le cadre du projet *École éloignée en réseau* que le personnel enseignant et les élèves sont invités à créer et entretenir des échanges de nature collaborative par vidéoconférence et sur forum électronique (KF).

Les buts de ce projet sont :

- d'enrichir l'environnement d'apprentissage des petites écoles ou de celles avoisinant les plus grandes agglomérations;
- de briser l'isolement professionnel des enseignants;
- d'assurer la réussite scolaire et éducative.

Les différentes activités planifiées et vécues doivent viser des apprentissages significatifs et de qualité. Les objets d'apprentissage touchent les différentes disciplines du programme d'études.

En 2011-2012, 82 enseignantes et enseignants du préscolaire et du primaire répartis dans 34 écoles de la CSBE ont participé à des activités dans le cadre de l'ÉÉR. Il est important de préciser que :

- nous avons maintenant des classes ÉÉR sur tout le territoire de notre commission scolaire;
- 50 % des classes ÉÉR proviennent des réseaux suivants : Bélanger, des Appalaches et des Abénaquis;
- 15 % des classes ÉÉR proviennent d'écoles ayant quatre classes et moins.





Plan d'action EHDAA

- Analyser et suivre le plan d'action pour en cibler les actions prioritaires selon les responsabilités propres à chaque acteur;
- Présenter aux directions d'école les lignes directrices pour l'intégration des EHDAA;
- Modifier la gestion des libérations du personnel enseignant pour favoriser la participation aux plans d'intervention;
- Préparer le plan de perfectionnement pour les intervenants auprès des EHDAA;
- Mettre en place un poste en ergothérapie scolaire en 2011-2012;
- Implanter la mesure 30361 pour les élèves en difficultés d'apprentissage (ajout d'orthopédagogie ciblée en maternelle en 2011-2012);
- Poursuivre la réflexion amorcée sur le plan d'intervention auprès des gestionnaires;
- Implanter le dossier d'aide particulière aux élèves HDAA au primaire et au secondaire;
- Mettre en place des services particuliers pour les élèves en difficulté de comportement (classe Kangourou, classe de répit);
- Mettre à jour et effectuer le suivi du plan d'action pour contrer les zones de vulnérabilité lors de certaines transitions que vivent nos élèves dans leur cheminement scolaire;
- Actualiser l'entente entre le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport et le ministère de la Santé et des Services sociaux (MELS-MSSS) en partenariat avec les réseaux de la santé et des services sociaux (animation du comité MELS-MSSS local Beauce-Etchemins).

Plan d'action en français – adaptation scolaire

De façon générale, en plus des perfectionnements offerts au personnel enseignant, diverses rencontres de suivi et d'accompagnement se sont tenues dans les écoles entre les enseignants et la conseillère pédagogique pour les élèves en difficultés d'apprentissage.

Apprentissage en ligne

La CSBE est chef de file dans le développement des cours en ligne pour la clientèle du secondaire au Québec. Depuis 2001, elle offre des cours d'été par Internet et le nombre d'élèves qui en profitent est en continuelle augmentation. Plus de 500 élèves se sont prévalus de ce service au cours de l'année scolaire 2011-2012 et à la session d'été 2011.

Au cours de l'année scolaire 2011-2012, les Services éducatifs de la CSBE ont conçu un nouveau cours en ligne fort attendu par le réseau scolaire du Québec : le cours de science et technologie de la 4^e année du secondaire. Il permet à notre organisation d'offrir maintenant 15 cours en ligne, permettant aux élèves de récupérer un retard dans leurs apprentissages ou de se préparer aux sessions d'examen des mois de juin, août et janvier.

Le taux de réussite aux reprises d'épreuves ministérielles et de la commission scolaire dépasse 75 % pour les élèves qui choisissent d'utiliser ce nouveau mode d'apprentissage. Un pas de plus vers la réussite, une belle victoire pour nos élèves et une source de fierté pour l'organisation.

Des renseignements complémentaires se trouvent dans le site de la CSBE à l'adresse suivante : coursenligne.csbe.qc.ca

Trousses de lecture

L'équipe des conseillers pédagogiques a révisé et bâti de nouvelles troupes de lecture issues de la littérature jeunesse qui offrent la possibilité au personnel enseignant de travailler toutes les sphères de la lecture et de l'écriture. Les différentes activités permettent d'exploiter chacun des dispositifs en lecture et en écriture :

- lecture aux élèves, lecture partagée, lecture guide, lecture autonome;
- écriture modelée, écriture partagée, écriture guidée, écriture autonome.

Plus de 200 troupes de lecture sont disponibles à la CSBE. Elles permettent aux élèves d'avoir accès à un plus grand répertoire d'œuvres littéraires de qualité et servent aussi de modèles au personnel enseignant dans l'élaboration d'activités littéraires variées et stimulantes en lien avec la progression des apprentissages en lecture et écriture.



Intégration des technologies

Pour faire suite au déploiement de plus de 700 tableaux numériques interactifs (TNI), la CSBE a poursuivi et raffiné la formation de son personnel en intégrant un plus grand nombre d'acteurs dans l'accompagnement. Toute l'équipe pédagogique a, en effet, mis l'épaule à la roue en ce qui a trait à l'utilisation quotidienne et spontanée du TNI en classe en présentant au personnel enseignant du matériel numérique de grande qualité. Dès la rentrée 2011, les conseillers pédagogiques ont proposé les outils qui avaient été développés au printemps 2011 dans plusieurs disciplines au programme. L'accompagnement pédagogique qui a suivi a permis à chacun de tirer le meilleur de ces outils.

L'avènement des technologies mobiles nous a aussi ouvert la porte à l'expérimentation de leur impact dans le contexte de la classe. Nous avons donc offert à des enseignants d'expérimenter l'utilisation de tablettes numériques (iPad) avec leurs élèves. Nous avons 13 trousse de 6 tablettes chacune qui ont été prêtées à une vingtaine d'enseignants des niveaux préscolaire, primaire et secondaire. Une trousse a été spécialement réalisée pour des classes d'adaptation scolaire. Dans tous les cas, un accompagnement pédagogique était offert afin de seconder les enseignants dans leur planification d'activités à la fois stimulantes et répondant aux apprentissages ciblés par le programme de formation.

Enfin, un projet d'intégration de la robotique dans l'enseignement des mathématiques a été vécu pour une deuxième année consécutive. Dix

enseignants du primaire dans chacun des trois cycles se sont approprié les bases de la programmation avec les ensembles Lego et le logiciel Mindstorm ou Scratch; ensuite, ils ont appris comment on pourrait enseigner aux élèves à résoudre des problèmes en leur posant des défis de robotique. Cette technologie est évidemment très stimulante pour les élèves, surtout pour les garçons. La manipulation d'objets concrets est toujours motivante pour eux, car quand la maîtrise des concepts mathématiques est absolument nécessaire pour réussir à atteindre un but comme un défi de robotique, l'apprentissage se fait avec plus d'intérêt, donc avec plus de succès.

OBJECTIF 4

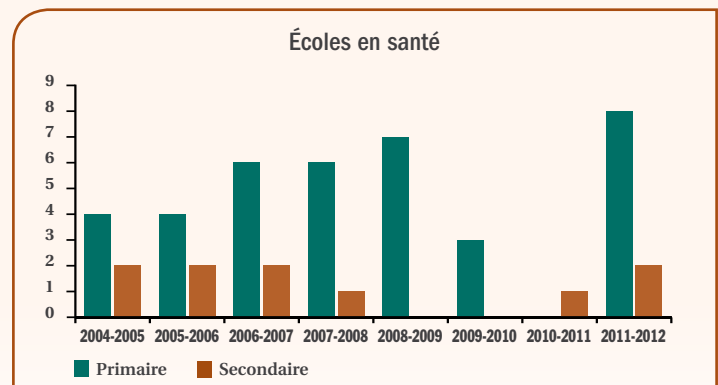
Accompagner le personnel des établissements dans la mise en œuvre de programmes ou d'activités de promotion de saines habitudes de vie

Suivi à la Politique pour une saine alimentation et un mode de vie physiquement actif

Cette politique est toujours en application. Les écoles sont à bonifier l'offre alimentaire et l'offre en activité physique. Deux ressources nous ont supportés afin d'actualiser un projet régional : une nutritionniste embauchée par les quatre commissions scolaires de la région Chaudière-Appalaches et l'Agence de la santé et des services sociaux de Chaudière-Appalaches ainsi qu'une intervenante en activité physique (Kino-Québec). Ces ressources ont permis aux Services éducatifs de bien soutenir les divers projets mis de l'avant par les établissements scolaires.

Écoles en santé

En 2011-2012, dix nouvelles écoles (huit primaires et deux secondaires) ont implanté l'approche Écoles en santé sur le territoire de la CSBE, pour un total de 47 écoles depuis 2004-2005. Selon la nouvelle entente MELS-MSSS, toutes nos écoles devront adhérer à cette approche d'ici 2016.





OBJECTIF 6

Aider le personnel des établissements dans la mise en place de moyens visant à impliquer les parents dans l'accompagnement de leur enfant

Lire et écrire à la maison (LÉA), un programme de littératie familiale

C'est dans son milieu familial que l'enfant vit ses premières expériences de lecture. Il est important que les parents sensibilisent quotidiennement leur jeune enfant à l'univers des lettres et des mots.

Le programme LÉA, conçu au point de départ pour les parents des enfants du préscolaire et du 1^{er} cycle du primaire, s'est développé en un programme de littératie familiale s'adressant aux parents des enfants du préscolaire et du primaire. La variété, la qualité et la quantité des activités proposées, de même que l'intérêt suscité chez les enseignants qui animent ces ateliers et les commentaires reçus des parents qui y participent en grand nombre témoignent de façon éloquente de la pertinence de poursuivre cet accompagnement auprès des familles.

Le programme Lire et écrire à la maison (LÉA) a permis de sensibiliser les parents à l'importance de créer le plaisir autour du livre à la maison en leur présentant des activités et des lectures à faire avec leur enfant tout au long du primaire. Petit ou grand, l'enfant a besoin du soutien et de l'encouragement de ses parents. En 2011-2012, plus de 23 écoles ont offert des activités en lien avec le programme LÉA, permettant ainsi à plus de 1 000 parents d'assister à des ateliers portant sur la lecture à la maison avec leur enfant. Pour plusieurs milieux, c'est devenu une pratique inscrite dans la convention de gestion et le plan d'action des écoles.

Éveil à la lecture et à l'écriture (ÉLÉ)

En 2011-2012, huit formations ont été offertes sur le territoire de la CSBE. Au total, 56 personnes provenant de 5 municipalités ont suivi la formation ÉLÉ offerte aux parents d'enfants et aux personnes travaillant avec des enfants de 0 à 5 ans. Cette formation a permis de les sensibiliser à l'importance de faire des activités d'éveil à la lecture et à l'écriture et de les outiller afin d'enrichir leur quotidien de moyens concrets visant à rendre la lecture encore plus agréable et profitable pour les enfants. La formation ÉLÉ offerte au comité du Programme d'aide à l'éveil à la lecture et à l'écriture (PAÉLÉ) et ses partenaires a rejoint 32 personnes. Elle a permis aux participants de mieux s'approprier la démarche ÉLÉ et les outils qui y sont rattachés afin de mieux intégrer la démarche dans chacun de leur milieu. Il est à noter que 100 % des participants ont été satisfaits de la formation reçue.



OBJECTIF 5

Collaborer au maintien du taux d'inscription des élèves âgés de moins de vingt ans à la formation professionnelle

Taux d'inscription des moins de 20 ans en formation professionnelle

Parmi les 1 612 élèves inscrits en formation professionnelle, 50 % de la nouvelle clientèle était constituée de jeunes de moins de 20 ans, une hausse de 5 % par rapport à l'année 2010-2011. À l'échelle provinciale, le but est d'atteindre 20 % des jeunes de moins de 20 ans inscrits en formation professionnelle. Pour l'ensemble des élèves débutants et finissants en 2011-2012, 751 élèves avaient moins de 20 ans, ce qui représente 47 %, une augmentation de 3 % depuis l'année 2010-2011.



ORIENTATION 2

La formation professionnelle et l'éducation des adultes : une diversification des voies de qualification nécessaire au développement de notre région

OBJECTIF 7

Soutenir la mise en place d'activités permettant la valorisation de la formation professionnelle

Nombre d'activités qui contribuent à la valorisation de la formation professionnelle

Une diversité d'activités a été organisée afin de valoriser la formation professionnelle : le Salon de la formation professionnelle, des visites d'écoles secondaires à l'extérieur de notre territoire, l'Exploration professionnelle qui s'est offerte à l'automne et à l'hiver et à laquelle 1 032 élèves ont participé, l'activité *Élève d'un jour* et des activités d'exploration ciblées pour certains groupes d'élèves en adaptation scolaire.

En 2011-2012, nous avons participé activement au deuxième Salon des métiers en Chaudière-Appalaches, une activité qui émane du plan régional d'aménagement de l'offre de formation professionnelle et technique. Ce salon regroupait les centres de formation professionnelle, les cégeps et l'Agence de la santé et des services sociaux de Chaudière-Appalaches dans le but de faire conjointement la promotion des métiers. Le salon s'est tenu à deux endroits, soit Thetford Mines et Lévis. Nous avons participé à ces deux événements. Plus de 687 élèves provenant de nos écoles ont visité le salon de Thetford Mines où la CSBE y a présenté 14 programmes de la formation professionnelle. Au salon de Lévis, trois programmes y ont été présentés par la CSBE.

OBJECTIF 8

Contribuer à la diversification de l'offre de formation de la formation professionnelle et de l'éducation des adultes

Nombre de formations offertes

La CSBE offre 31 programmes dans lesquels un élève peut acquérir un diplôme d'études professionnelles (DEP) ou une attestation de spécialisation professionnelle (ASP). Dans le but de maximiser le plus possible son offre de formation, la CSBE a obtenu une autorisation provisoire du MELS pour le programme Épilation à l'électricité (ASP) et pour le programme Secrétariat médical (ASP). De plus, nous avons conclu des ententes avec la Commission scolaire des Navigateurs pour le programme Électromécanique de systèmes automatisés (DEP) ainsi qu'avec la Commission scolaire de la Côte-du-Sud pour le programme Cuisine (DEP). Au total, nous avons offert 99 formations à des sessions différentes et à différents points de service.

Pour l'éducation des adultes, les 3 797 élèves inscrits ont permis de réaliser 743 ETP (équivalent temps plein) en 2011-2012, soit une diminution de 5,5% par rapport à l'année précédente.

Volet développement international

C'est en août 2011 que sont arrivés les premiers élèves internationaux, après pratiquement deux années d'efforts pour le groupe d'élèves en provenance d'Haïti. Au total, 29 élèves sont arrivés pendant l'année scolaire 2011-2012 : ils étaient inscrits dans huit programmes différents et dans les trois centres de formation. Vingt-sept ont débuté en formation professionnelle et deux enfants d'une de nos élèves ont été référés au secteur primaire.



*Avec la réalisation du spectacle **Vivez la culture!**, en avril dernier, nos élèves provenant d'autres pays ont permis d'amasser 2 500 \$, au profit des élèves de la formation professionnelle éprouvant des difficultés financières*



ORIENTATION 3

Développement d'une culture de collaboration

OBJECTIF 9

Soutenir le développement d'une culture de collaboration en misant sur le développement des compétences de chacun

Accompagnement de notre personnel

L'ajout de ressources professionnelles, la baisse des ratios enseignant-élèves, de nouvelles exigences pour le nouveau personnel en service de garde et les départs à la retraite ont amené le Service des ressources humaines, en collaboration avec les autres services, à accompagner le nouveau personnel lors d'activités d'introduction à la fonction, de formation et de mentorat. On vise ainsi une meilleure intégration dans le milieu de travail et le maintien d'un haut niveau de qualité de services pour les élèves. Cent quinze personnes ont bénéficié de l'une ou l'autre de ces activités.

ORIENTATION 4

Développement de la communauté : une volonté de partenariat réaffirmée

OBJECTIF 10

Collaborer avec la communauté au développement de notre région

Protocoles d'entente

En 2011-2012, la CSBE a conclu dix protocoles d'entente avec divers organismes de la région de la Chaudière-Appalaches, dont trois ententes impliquant un partenariat scolaire municipal pour la réalisation d'infrastructures de loisirs et de sports avec la communauté.

OBJECTIF 11

Soutenir les établissements dans la mise en place et le développement de partenariats avec les groupes culturels, économiques, sociaux, sportifs et scientifiques qui contribuent à la promotion de l'éducation

Le 8 février dernier avait lieu la deuxième journée *Jeunes ambassadeurs de la participation citoyenne*. Tout près de 160 élèves et intervenants provenant des quatre commissions scolaires de la région se sont réunis au Centre Caztel de Sainte-Marie, sous l'initiative du Forum Régional Jeunesse Chaudière-Appalaches. À travers des échanges, des ateliers, une conférence-spectacle de monsieur Pierre-Luc Fontaine et d'autres activités d'animation, les participants ont pu démystifier la participation citoyenne, mieux comprendre ses différentes facettes et s'outiller afin de continuer à s'engager dans leur école et dans leur communauté. Une quinzaine d'exposants en ont profité pour se faire connaître et présenter aux élèves différents projets susceptibles de susciter l'engagement citoyen de nos élèves.

OBJECTIF 12

Accompagner le personnel des centres de l'éducation des adultes dans l'offre de service des différents programmes de l'éducation populaire

Nombre de programmes autofinancés

L'éducation des adultes et la formation professionnelle en Beauce-Etchemins auront permis à 2 254 personnes de profiter d'une formation de courte durée non qualifiante, une hausse de 22 % comparativement à l'an dernier. En effet, nous avons offert 24 formations diverses en cours populaires, pour un total de 169 cohortes.

OBJECTIF 13

Soutenir, en collaboration avec les centres, la mise en œuvre de programmes adaptés aux besoins des entreprises

En 2011-2012, nous avons offert 9 594 heures de formation aux travailleurs, comparativement à 7 989 heures en 2010-2011. Au total, 196 formations ont été mises en place pour la formation continue de la main-d'œuvre en Beauce-Etchemins. Le taux de satisfaction pour ces formations a été de 98%.



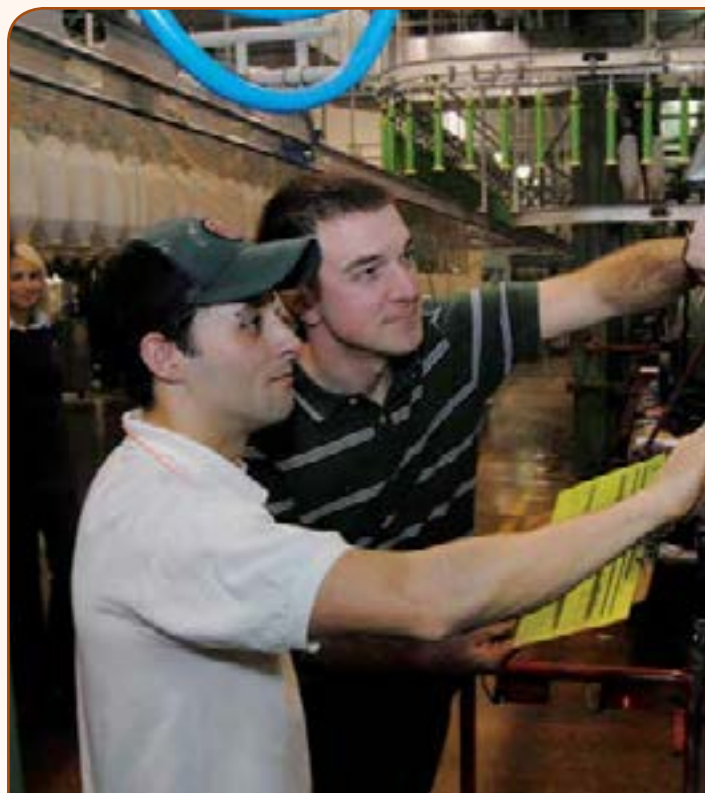
OBJECTIF 14

Maintenir l'offre de développement de la formation en entreprise

Total des interventions des services aux entreprises (SAE)

Les services aux entreprises ont formé 2 249 candidats pour un total de 195 ETP (équivalent temps plein). De plus, par le biais des services d'évaluation, de gestion prévisionnelle de main-d'œuvre et de préparation de la relève, nous avons également rejoint 77 entreprises.

En 2011-2012, 149 candidats ont été inscrits dans une démarche de reconnaissance des acquis et des compétences (RAC), soit 32 de plus qu'en 2010-2011. Au 30 juin 2012, 115 candidats sont toujours en démarche d'obtenir leur diplôme d'études professionnelles (DEP) par le biais de la RAC. Ce processus aura permis à 78 personnes d'obtenir leur DEP en 2011-2012 et nous avons reconnu 1 753 compétences (modules) en formation professionnelle dans 16 programmes. Les autres candidats poursuivent leur apprentissage en vue d'obtenir leur diplôme d'études professionnelles. Depuis que la RAC a débuté à la CSBE, 384 candidats ont reçu leur diplôme au 30 juin 2012.



INDICATEURS DE RÉUSSITE

Enseignement primaire

Pourcentage des élèves sans retard scolaire à l'entrée dans un cycle				
	CSBE			Québec
	2008-2009	2009-2010	2010-2011	2010-2011
Proportion des élèves du 1 ^{er} cycle (1 ^{re} et 2 ^e année)	99,0 %	99,0 %	99,4 %	98,5 %
Proportion des élèves du 2 ^e cycle (3 ^e et 4 ^e année)	93,6 %	91,9 %	91,8 %	92,8 %
Proportion des élèves du 3 ^e cycle (5 ^e et 6 ^e année)	90,0 %	87,6 %	88,4 %	90,2 %

Proportion des élèves qui passent au secondaire sans retard scolaire				
	CSBE			Québec
	2008-2009	2009-2010	2010-2011	2010-2011
Proportion des élèves du 3 ^e cycle (5 ^e et 6 ^e année)	91,7 %	88,1 %	86,6 %	89,0 %

Proportion des élèves HDAA intégrés dans les classes ordinaires au primaire				
	CSBE			Québec
	2008-2009	2009-2010	2010-2011	2010-2011
Proportion d'élèves intégrés	83,9 %	84,1 %	82,9 %	81,3 %

Enseignement secondaire

Proportion des élèves parmi l'ensemble des sortants du secondaire d'une année qui obtiennent un diplôme ou une qualification du secondaire				
	CSBE			Québec
	2008-2009	2009-2010	2010-2011	2010-2011
Proportion d'élèves diplômés ou qualifiés	85,9 %	86,7 %	86,0 %	83,8 %

Proportion des élèves HDAA intégrés dans les classes ordinaires au secondaire				
	CSBE			Québec
	2008-2009	2009-2010	2010-2011	2010-2011
Proportion d'élèves intégrés	49,3 %	49,5 %	52,8 %	51,3 %

Proportion des élèves qui se présentent à une épreuve et qui réussissent cette épreuve				
	CSBE			Québec
	2008-2009	2009-2010	2010-2011	2010-2011
Épreuve de français	94,8 %	96,5 %	96,3 %	94,4 %
Épreuve du ministère	92,0 %	97,5 %	95,4 %	95,7 %



CONVENTION DE PARTENARIAT 2010-2012 – REDDITION DE COMPTES

Préface

La CSBE a déposé au MELS sa première convention de partenariat pour les années 2010 à 2012. Voici la reddition de comptes qui sera déposée au ministère pour le 31 décembre 2012. Au cours des deux dernières années, nous avons travaillé très fort sur le plan organisationnel de la gestion axée sur les résultats. Bien que nous n'ayons pas atteint tous les objectifs des cinq buts de la Ministre, nous sommes actuellement en très bonne position de réussite pour notre Convention de partenariat 2012-2016.

But 1

L'augmentation de la diplomation et de la qualification avant l'âge de 20 ans

Premier objectif mesurable	Cible	État de la situation en juin 2012
D'ici 2012, augmenter à 78 % la diplomation et la qualification des élèves de moins de 20 ans	Augmentation de 2 % des élèves de moins de 20 ans	Taux de diplomation et de qualification : 76 %
Situation de départ en juin 2010 : 76 %		

Constat :

La première convention de partenariat d'une durée de deux ans nous a amenés à changer notre accompagnement et notre supervision, autant auprès du personnel enseignant que des gestionnaires. L'implantation de la gestion axée sur les résultats est un changement de culture très important au sein de notre organisation. Notre résultat de 76 % est effectivement inférieur à l'objectif de 78 % que nous nous étions fixé. L'accompagnement et la mise en place d'approches pédagogiques gagnantes et prometteuses sont des stratégies qui nous permettront sûrement d'atteindre notre objectif au 30 juin 2016. De plus, nous croyons que les outils permettant au personnel enseignant de faire leur portrait de classe et l'analyse des besoins des élèves pour mieux cibler les interventions à mettre en place, ainsi que l'harmonisation des pratiques évaluatives, sont d'autres dispositifs pour atteindre collectivement les buts de la Convention de partenariat 2012-2016.

Deuxième objectif mesurable	Cible	État de la situation en juin 2012
D'ici 2012, diminuer de 16 élèves le nombre de sorties sans diplôme ni qualification (décrocheurs) des élèves de moins de 20 ans	Diminution de 8 élèves par année, pour un total de 80 en 2020	152 élèves sortants sans diplôme ni qualification
Situation de départ en juin 2010 : 222		

Constat :

Le nombre de sorties sans diplôme ni qualification (décrocheurs) des élèves de moins de 20 ans est de 152. L'accompagnement et les mesures de suivi auprès des élèves susceptibles d'abandonner sont des stratégies gagnantes à conserver pour la prochaine convention de partenariat. Nous sommes très satisfaits de ces résultats.

But 2

L'amélioration de la maîtrise de la langue française

Premier objectif mesurable	Cible	État de la situation en juin 2012
Lecture D'ici 2012, maintenir ou augmenter, selon la situation de départ, à 88 % le taux de réussite des élèves de la 5 ^e année du secondaire aux épreuves de la commission scolaire	Le pourcentage d'élèves de la 5 ^e année du secondaire qui ont réussi les épreuves de la commission scolaire en lecture au regard de la situation de départ qui est de 88 %	Taux de réussite : 89 %
Situation de départ en juin 2010 : 88 %		

Constat :

Il est heureux de constater que nous avons augmenté notre taux de réussite en lecture en juin 2012 pour les 1 042 élèves qui ont performé de façon remarquable. Des actions sont en place depuis quelques années quant à l'importance de l'apprentissage de la lecture chez les élèves tout au long de leur parcours scolaire et nous en récoltons des résultats positifs.



Deuxième objectif mesurable	Cible	État de la situation en juin 2012
Écriture D'ici 2012, maintenir ou augmenter à 85 %, le taux de réussite des élèves de la 5 ^e année du secondaire aux épreuves du MELS	Le pourcentage d'élèves de la 5 ^e année du secondaire qui ont réussi les épreuves du MELS en écriture au regard de la situation de départ qui est de 85 %	Taux de réussite : 82 %
Situation de départ en juin 2010 : 85 %		

Constat :

L'épreuve unique du ministère a subi, au cours des dernières années, une migration de l'ancien programme vers le programme de formation de l'école québécoise (PFEQ) et l'épreuve unique de juin 2012 en écriture est conforme aux exigences du PFEQ. Un plan de formation continue spécifique a été mis en place et il se poursuit afin de soutenir l'appropriation de nouvelles pratiques pédagogiques et évaluatives dans cette discipline.

But 3

L'amélioration de la réussite et de la persévérance scolaires chez certains groupes cibles, dont les élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage (EHDA)

Premier objectif mesurable	Cible	État de la situation en juin 2012
D'ici 2012, maintenir à 85 % le taux de réussite des élèves HDAA pour l'obtention d'une diplomation ou d'une qualification	85 % des élèves HDAA qui obtiendront une diplomation ou une qualification	En date du 30 septembre 2011, nous avons 81 élèves de 16 ans et plus qui étaient HDAA, excluant les élèves d'IVSP Taux de réussite et de persévérance : 66/81 = 82 %
Situation de départ en juin 2010 : 82 %		

Constat :

Plusieurs moyens ont été mis de l'avant pour maintenir ce taux de réussite qui est déjà élevé chez les élèves HDAA de plus de 16 ans. La mise en place d'une large réflexion sur la démarche du plan d'intervention fut très porteuse, le plan d'intervention étant un outil de concertation nécessaire pour

favoriser la réussite de nos élèves. De plus, l'attention portée aux facteurs de vulnérabilité et son plan d'action en ce sens sont eux aussi essentiels au parcours de nos élèves HDAA, notamment lors des périodes de transition et de changements. L'implantation du dossier d'aide particulière est aussi un moyen privilégié d'information et de concertation qui aide grandement à planifier, préparer et revoir le plan d'intervention.

But 4

L'amélioration de l'environnement sain et sécuritaire dans les établissements

Premier objectif mesurable	Cible	État de la situation en juin 2012
D'ici 2012, atteindre 100 % des établissements qui ont mis en œuvre une stratégie d'intervention pour contrer la violence, notamment l'intimidation	100 % des écoles	100 % des écoles ont fait le portrait de la situation en juin 2011. Un portrait de commission a été consolidé et présenté aux directions d'école 100 % des écoles ont élaboré une stratégie locale d'intervention pour contrer la violence et l'intimidation

Constat :

Le portrait réalisé par les écoles leur a permis de mieux cibler les actions à mettre en place dans leur plan d'action. Pour mieux les aider à mettre en œuvre leur stratégie d'intervention, les écoles ont été invitées à considérer huit actions incontournables :

- prendre en compte les vulnérabilités de leur école;
- prévoir des interventions aux trois niveaux (prévention universelle, ciblée et intensive);
- prévoir des mesures claires en cas de situation de crise et des mesures d'urgence;
- prévoir des interventions ciblant la violence verbale;
- prévoir des interventions ciblant l'intimidation;
- prévoir des modalités de déclaration des événements à caractère violent;
- prendre en compte des recommandations de la recherche pour maximiser l'efficacité des actions mises en place;
- prévoir des façons d'évaluer et de résumer les impacts des moyens choisis pour réviser la stratégie d'intervention (SLI).

Les incontournables ont été pris en compte par les milieux, mais à divers niveaux. Il faudra poursuivre le travail pour bonifier la qualité de ces plans, notamment la consignation des événements violents et la prise en compte de la recherche. Nous sommes plus que satisfaits du travail réalisé à ce jour.



But 5

L'augmentation du nombre d'élèves de moins de 20 ans en formation professionnelle

Premier objectif mesurable	Cible	État de la situation en juin 2012
D'ici 2012, maintenir à plus de 250 le nombre d'élèves de moins de 20 ans en formation professionnelle	Plus de 250 élèves de moins de 20 ans	346 nouveaux élèves admis en formation professionnelle
Situation de départ en juin 2010 : 320		

Constat :

Avec 346 nouveaux élèves de moins de 20 ans, la formation professionnelle demeure attractive pour les jeunes. Ce nombre, qui est de loin supérieur à l'objectif, place notre commission scolaire dans une situation favorable. Le nombre d'élèves de moins de 20 ans inscrits en formation professionnelle doit également mettre en perspective la diminution de la clientèle au secondaire.



ÉTATS FINANCIERS 2011-2012

ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE AU 30 JUIN 2012

ACTIFS FINANCIERS

Encaisse (découvert bancaire)	(1 381 885) \$
Subvention de fonctionnement à recevoir	12 749 160 \$
Subvention à recevoir liée à l'acquisition d'immobilisations corporelles	1 002 875 \$
Subvention à recevoir - financement	47 658 126 \$
Taxe scolaire à recevoir	754 118 \$
Débiteurs	2 117 243 \$
Stocks destinés à la revente	3 760 \$
Frais reportés liés aux dettes	385 878 \$
TOTAL DES ACTIFS FINANCIERS :	63 289 275 \$

PASSIFS

Emprunts temporaires	5 000 000 \$
Créditeurs et frais courus à payer	16 860 683 \$
Contributions reportées liées à l'acquisition d'immobilisations corporelles	1 326 920 \$
Revenus perçus d'avance	12 896 \$
Provision pour avantages sociaux futurs	8 289 882 \$
Dettes à long terme à la charge de la commission scolaire	3 111 795 \$
Dettes à long terme faisant l'objet d'une promesse de subvention	117 555 000 \$
Passif environnemental	270 000 \$
Autres passifs	453 787 \$
TOTAL DES PASSIFS :	152 880 962 \$
DETTE NETTE :	(89 591 687) \$

ACTIFS NON FINANCIERS

Immobilisations corporelles	110 468 189 \$
Stocks de fournitures	971 902 \$
Frais payés d'avance	1 076 193 \$
TOTAL DES ACTIFS NON FINANCIERS :	112 516 285 \$
SURPLUS ACCUMULÉS :	22 924 598 \$

ÉTAT DES RÉSULTATS ET DES SURPLUS ACCUMULÉS POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 30 JUIN 2012

Revenus	188 663 774 \$
Dépenses	189 968 575 \$
DÉFICIT DE L'EXERCICE :	(1 304 800) \$
Surplus accumulés au début déjà établis	24 229 398 \$
SURPLUS ACCUMULÉS À LA FIN :	22 924 598 \$



PROJETS D'INVESTISSEMENT

Investissements dans nos infrastructures

Pour l'année 2011-2012, la CSBE a obtenu un montant total de 10 288 528 \$ du MELS pour ses investissements, ce qui a permis de mettre en chantier 143 projets de rénovations majeures dans les bâtiments.

Améliorations, modifications et transformations – AMT

La somme de 2 178 192 \$ allouée pour l'AMT aura permis de réaliser 66 projets. Plusieurs de ces projets consistent à remplacer les installations de chauffage ou de climatisation et ainsi fournir un environnement confortable et agréable pour l'ensemble des utilisateurs du parc immobilier.

Embellissement des cours d'école – mesure 50630

La nouvelle cour de l'école L'Aquarelle de Saint-Bernard aura demandé un investissement total de 66 990 \$ de la part de l'école, de la CSBE, du milieu et du MELS. Afin que ce milieu de vie soit le plus sain possible, il est important de permettre aux élèves de bouger plus et en toute sécurité. De plus, la nouvelle cour d'école servira à l'ensemble de la communauté de Saint-Bernard, puisque les jeux qui s'y trouvent serviront aussi les soirs et les fins de semaine.



Réaménagement de la cour de l'école L'Aquarelle de Saint-Bernard pour un montant de 66 990 \$

Maintien du bâtiment et résorption du déficit d'entretien – mesure 50620

Dans le cadre de la mesure 50620 – Maintien du bâtiment et résorption du déficit d'entretien, le MELS annonçait l'octroi d'une somme de 8 110 336 \$ permettant la réalisation de 77 projets. Cette annonce fût faite dans le cadre d'une mesure d'aide et visait prioritairement l'enveloppe architecturale des bâtiments et systèmes mécaniques : toitures, fenêtres, revêtements extérieurs, système de chauffage et réfection des services alimentaires.



Polyvalente Saint-François - réfection du service alimentaire



PRIX RECONNAISSANCE

Au mois de mai 2012, l'école Louis-Albert-Vachon de Saint-Frédéric s'est mérité un Prix reconnaissance du Regroupement des commissions scolaires de la région Chaudière-Appalaches pour le projet *CAP sur la réussite*. Ce projet permet à chaque enfant de la classe de 4^e année de madame Mélissa Vachon de travailler avec un portable, favorisant ainsi la motivation des élèves tout en diminuant de beaucoup l'utilisation du papier.



De gauche à droite : Monsieur Charles-Henri Lecours, président de la Commission scolaire de la Beauce-Etchemin, Madame Josée Bouchard, présidente de la Fédération des commissions scolaire du Québec, Monsieur Normand Lessard, directeur général de la Commission scolaire de la Beauce-Etchemin, Madame Denise St-Pierre, conseillère pédagogique et animatrice au service local du Récit, Madame Marie Labbé, coordonnatrice des Services éducatifs, Madame Mélissa Vachon, enseignante à l'École Louis-Albert-Vachon, Monsieur Martin Nadeau, directeur de l'École Louis-Albert-Vachon, Monsieur Denis Langlois, président du Regroupement des commissions scolaires de la région Chaudière-Appalaches

OLYMPIADES CANADIENNES DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE

Lors des Olympiades canadiennes de la formation professionnelle et technique qui avaient lieu du 13 au 16 mai à Edmonton, en Alberta, les trois élèves provenant de la CSBE se sont mérité des médailles. Madame Isabelle Bélanger, du centre de formation des Bâtisseurs, s'est vu remettre une médaille d'or dans la catégorie Infographie. Une autre médaille d'or a été décernée à monsieur Michaël Breton, du CIMIC, en Électricité de construction. Enfin, monsieur Justin Ferland, du CIMIC également, a obtenu une médaille d'argent dans la catégorie Techniques d'usinage.



Madame Isabelle Bélanger



Monsieur Michaël Breton



Monsieur Justin Ferland

RAPPORT DES ACTIVITÉS DE LA PROTECTRICE DE L'ÉLÈVE

Résumé de la fonction

Le Règlement sur la procédure d'examen des plaintes formulées par les élèves ou leurs parents entré en vigueur le 1^{er} juillet 2010 permet à l'élève ou à ses parents de formuler une plainte à l'égard d'un service qu'il a reçu ou aurait dû recevoir de la Commission scolaire de la Beauce-Etchemin.

Ce règlement prévoit un traitement de plainte à trois niveaux, la protectrice de l'élève intervenant au troisième (et dernier) niveau.



Madame Francine Baillargeon

Nombre de plaintes reçues

Vingt-sept parents d'élèves et deux élèves majeurs ont communiqué avec moi à une ou plusieurs reprises. Le traitement des plaintes de 23 de ces personnes n'était pas rendu à mon niveau et aucun motif ne me justifiait d'intervenir immédiatement. Elles m'ont demandé information et conseil et j'ai agi comme facilitatrice, par exemple, en les assistant sur le Web pour obtenir le formulaire ou en leur postant afin que le responsable de l'examen des plaintes soit saisi de leur demande.

Six plaintes écrites furent déposées à la protectrice de l'élève, dont cinq étaient recevables et ont été traitées.

Pour quatre de ces plaintes, j'ai fait rapport au conseil des commissaires. Deux de ces plaintes étaient non fondées. Une de ces plaintes comprenait deux volets, dont un était non fondé et le deuxième était fondé. Une autre de ces plaintes comprenait deux volets, dont un était fondé et le deuxième ne l'était pas.

Le traitement d'une de ces plaintes a été interrompu en vertu de l'article 6.3.13 du Règlement puisque j'avais des motifs de croire que mon intervention n'était manifestement pas utile et le délai écoulé entre les événements et le dépôt de la plainte rendait son examen impossible.

Une plainte était irrecevable puisqu'en vertu de l'article 26 de la Loi sur l'instruction publique, elle relevait du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport.

Nature des recommandations et suites qui ont été assurées à la plainte

Concernant la plainte qui a été traitée sous le numéro CC-09-05-12, j'ai recommandé qu'un suivi du plan d'intervention soit fait et que la direction du Service des ressources humaines communique par écrit avec le

plaignant. Le conseil des commissaires a donc mandaté la Direction générale afin de s'assurer auprès de la direction de l'école concernée que le suivi du plan d'intervention soit fait et a mandaté la direction du Service des ressources humaines d'informer le plaignant qu'une enquête administrative avait été faite et que des mesures avaient été prises.

Concernant la plainte qui a été traitée sous le numéro CC-14-01-12, aucune recommandation n'était à signaler.

Concernant la plainte qui a été traitée sous le numéro CC-10-05-12, j'ai recommandé qu'une méthode de communication soit mise en place afin de permettre à l'école de communiquer efficacement avec les parents et de s'assurer que les pièces soient déposées au dossier d'aide particulière de l'élève, qu'un suivi du plan d'intervention soit fait ponctuellement, que le plaignant et l'école travaillent en collaboration afin que la codification de l'élève soit mise à jour, que l'élève ne fréquente plus le local de retrait, que l'élève ne change pas d'école et que des mesures soient mises en place pour que l'élève dine à l'école. Enfin, j'ai recommandé que l'école mette en place le programme complet *Différents, mais pas indifférents* de l'Institut Pacifique afin d'outiller les élèves contre l'intimidation. Le conseil des commissaires a mandaté la Direction générale afin de s'assurer avec la direction de l'école qu'une méthode de communication permette à l'école d'échanger efficacement avec les parents, de s'assurer qu'un suivi ponctuel du plan d'intervention soit fait et que l'élève n'ait plus l'obligation de fréquenter le local de retrait pour l'année scolaire en cours.

Concernant la plainte qui a été traitée sous le numéro CC-08-03-12, j'ai recommandé qu'une méthode de travail permette de faire un suivi sur les services offerts aux élèves, qu'une communication soit faite aux parents des résultats des interventions et que le plan d'intervention fasse en tout temps mention de la pathologie et non simplement du symptôme. Le conseil des commissaires a mandaté la Direction générale afin de s'assurer qu'une méthode de travail permette de faire un suivi sur les services offerts aux élèves lorsqu'une intervention précise a été convenue avec ceux-ci ou leurs parents.

Mes commentaires après cette deuxième année

La mise en place rapide d'un plan d'intervention et d'un plan de services aux élèves ayant des besoins demeure la clé du succès. La direction de l'école doit l'instaurer et tous les intervenants impliqués et au moins un parent doivent y assister.

Une communication préventive, régulière et écrite aux parents des difficultés vécues par l'élève demeure un moyen de prévenir les insatisfactions.

L'intimidation brise l'estime de soi et enlève le goût de fréquenter l'école. Outiller les élèves à l'aide de l'un des deux programmes mis au point par l'Institut Pacifique est un excellent moyen, dont l'efficacité est prouvée (au primaire : *Vers le pacifique* et au secondaire : *Différents, mais pas indifférents*). De plus, les parents pourraient être sensibilisés, tant à l'intimidation dont leur enfant pourrait être victime qu'à l'intimidation pouvant être faite par leur enfant.

Me Francine Baillargeon, notaire
Protectrice de l'élève



Plan stratégique 2012-2016

Vous trouverez, ci-contre, le Plan stratégique 2012-2016 présentant les enjeux, les orientations et les objectifs qui guideront les actions de la CSBE au cours des prochaines années.

Notre mission

Inspirer l'élève pour qu'il s'engage à développer son plein potentiel.

Notre vision

Une passion pour l'éducation.

Nos valeurs

Le **respect de la personne** qui se définit par des relations simples et harmonieuses. Dans notre organisation où le respect de la personne est privilégié, l'empathie, la bonté et la générosité caractérisent les rapports entre les individus.

La **loyauté et l'intégrité** qui se décrivent par des relations franches, honnêtes et transparentes. Cela suppose qu'on agisse en cohérence avec notre mission éducative et qu'on assume ses engagements avec éthique.

La **coopération** qui repose sur la mise en commun des compétences et de l'expérience de tous les membres de notre organisation. Elle se traduit par le souci de transparence et de respect des responsabilités de chacun. Elle se manifeste par des mécanismes d'information, de consultation et de collaboration.

L'**ouverture d'esprit** qui se vit au quotidien par des attitudes qui déterminent ou orientent nos actions. Elle est un préalable à l'innovation, à la création et à la collaboration.

Notre organisation attend de chacun de ses membres du personnel l'adhésion à ces valeurs.

ENJEUX	ORIENTATIONS
De l'éducation à l'emploi, un sens aux apprentissages	Augmenter le taux de diplomation ou de qualification des élèves
	Améliorer la maîtrise de la langue française
	Accompagner l'élève dans son plan individuel d'orientation
Un environnement propice à l'apprentissage afin de favoriser la plus grande réussite de tous les élèves	Améliorer l'environnement sain et sécuritaire dans nos établissements
	S'assurer de la présence de conditions propices à l'apprentissage
	Améliorer la réussite et la persévérance scolaires chez certains groupes cibles, dont les EHDAA
Une culture de collaboration impliquant tous les acteurs de la communauté	Soutenir le développement d'une culture de collaboration
	Valoriser l'éducation publique



OBJECTIFS

Augmenter à 80 % la diplomation et la qualification des élèves de moins de 20 ans

Réduire à moins de 152 élèves le nombre de sorties sans diplôme ni qualification (décrocheurs) des élèves de moins de 20 ans

Participer à l'amélioration de la productivité des entreprises sur notre territoire par une augmentation de 6 % de nos interventions avec celles-ci

Augmenter de 4 % le taux de réussite des élèves de la 4^e année du primaire et de la 2^e année du secondaire, ayant 70 % et plus aux épreuves de la commission scolaire en lecture

Augmenter de 4 % le taux de réussite des élèves de la 4^e année du primaire et de la 2^e année du secondaire, ayant 70 % et plus aux épreuves du MELS en écriture

Dès le 3^e cycle du primaire, s'assurer que chaque élève s'implique dans une démarche individuelle d'orientation

Maintenir à plus de 275 le nombre d'élèves de moins de 20 ans en formation professionnelle

S'assurer que toutes les écoles répondent aux exigences des encadrements relativement à la stratégie locale d'intervention pour contrer la violence et l'intimidation

S'assurer que tous les établissements entreprennent une démarche de mise en œuvre des meilleures pratiques en promotion / prévention

S'assurer de l'utilisation pédagogique des outils technologiques par l'ensemble des élèves et du personnel

Offrir à tout le personnel un accompagnement diversifié

Réaliser 15 nouveaux projets en innovation pédagogique par année

Augmenter de 4 % le taux de qualification des élèves en difficulté d'apprentissage dans les parcours FPT et FMS

Augmenter de 4 % le taux de persévérance des élèves en difficulté d'apprentissage dans les parcours FPT et FMS

Favoriser et valoriser le développement de communautés d'apprentissage professionnelles dans l'ensemble de nos établissements

Maintenir ou augmenter le taux de participation des parents à différentes activités

Maintenir ou augmenter les actions concertées avec les partenaires internes et externes



Nos commissaires



Charles-Henri Lecours
Président du conseil des commissaires

- Lac-Échemin
- Saint-Louis-de-Gonzague
- Sainte-Rose-de-Watford
- Saint-Luc-de-Bellechasse



Stéphane Côté
Vice-président du conseil des commissaires

- Scott
- Une partie de Sainte-Marie



Ghislaine Turmel
Présidente du comité exécutif

- Saint-Odilon-de-Cranbourne
- Une partie de Saint-Joseph-de-Beauce



Marc-Angé Doyon
Vice-président du comité exécutif

- Notre-Dame-des-Pins
- Une partie de Saint-Georges



Berthe Poulin
Membre du comité exécutif

- Saint-Prosper
- Saint-Benjamin
- Sainte-Aurélie



Héliène Tremblay
Membre du comité exécutif

- Saint-Elzéar
- Une partie de Sainte-Marie



Nathalie Vachon
Membre du comité exécutif

- Saints-Anges
- Frampton
- Vallée-Jonction
- Une partie de Sainte-Marie



Jocelyne Larose
Représentante du comité de parents



Mario Rodrigue
Représentant du comité de parents



Luc Bergeron

- Une partie de Saint-Georges



Suzie Bouffard

- Saint-René
- Saint-Martin
- Une partie de Saint-Georges



Solanges Drouin

- Courcelles
- La Guadeloupe
- Saint-Évariste-de-Forsyth
- Saint-Hilaire-de-Dorset
- Saint-Honoré-de-Shenley



Jacqueline Dubois-Lambert

- Une partie de Saint-Georges



Claude Fortin

- Saint-Patrice-de-Beaurivage
- Saint-Narcisse-de-Beaurivage
- Saint-Bernard
- Saint-Sylvestre



Michel Huot

- Une partie de Saint-Georges



Nathalie Lehoullier

- Saint-Isidore
- Sainte-Hénédiène
- Sainte-Marguerite



Julitte Métivier

- Saint-Victor
- Saint-Alfred
- Une partie de Beauceville



Monique Morissette

- Saint-Zacharie
- Saint-Côme-Linière
- Saint-Philibert



Luc Provençal

- Saint-Simon-les-Mines
- Une partie de Beauceville



Diane Roy

- Saint-Ludger
- Saint-Gédéon-de-Beauce
- Saint-Robert-Bellarmin
- Saint-Théophile



Roxane Turcotte

- Sainte-Justine
- Saint-Camille-de-Lellis
- Saint-Magloire
- Saint-Cyprien
- Sainte-Sabine



Lucie Vachon

- Saint-Frédéric
- Tring-Jonction
- Saint-Séverin
- Saint-Jules
- Saint-Joseph-des-Érables
- Une partie de Saint-Joseph-de-Beauce



Marc Vallée

- Saint-Benoît-Labre
- Lac-Poulin
- Saint-Éphrem-de-Beauce
- Une partie de Saint-Georges

Rapport du comité d'éthique et de déontologie applicable aux commissaires

Aucune plainte n'a été portée à ce comité durant la dernière année de sorte que le comité ne s'est pas réuni. Vous pouvez consulter le Règlement relatif au code d'éthique et de déontologie applicable aux commissaires à l'adresse suivante : www.csbe.qc.ca/ethique

Distribution

Ce rapport annuel est disponible à toute personne qui en fait la demande auprès du Secrétariat général de la commission scolaire ou sur notre site Internet à : www.csbe.qc.ca/rapportannuel